



PROCÈS VERBAL DE DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - APEL DE L'ÉCOLE SÉVIGNÉ

LE 3 NOVEMBRE 2020 - À 19H

En visioconférence via l'envoi d'un lien ZOOM communiqué le 2 novembre aux familles via la messagerie Ecole Directe.

Les membres de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de l'école Sévigné se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts.

M. le président constate que 21 personnes sont présentes:

1 membre de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique), 2 membres de l'Apel Gironde (Seule Madame Macaigne, membre de droit, détient le droit de voter durant cette AG), Madame la Directrice de l'établissement et 17 parents d'élèves membres de l'association sont présents ou représentés. L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

ORDRE DU JOUR :

- Rappel des missions de l'Apel
- Présentation des résultats 2019-2020, du rapport d'activité et du rapport financier
- approbation du bilan d'activité et du bilan financier
- élection des membres du conseil d'administration (postes vacants 2)
- mise en place des projets
- questions diverses

Est précisé qu'à l'issue de l'AG, les membres du conseil d'administration anciennement et nouvellement élus se retrouveront pour élire le nouveau bureau.

DISCUSSION

La discussion est ouverte et plusieurs points sont échangés entre les membres de l'assemblée. Parmi les points importants soulevés:

- Davantage de communication de l'Apel avec les familles
- Davantage de transparence avec communication détaillée des documents de l'Apel (statuts, rapport moral et d'activité, rapport financier)
- Une meilleure identification du Bureau de l'Apel (trombinoscope, newsletter à l'attention des nouveaux arrivant dans l'école...)

VOTE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET FINANCIER

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le président, avec l'assistance de Madame Nathalie Macaigne Présidente de l'Apel Gironde, met successivement aux voix les résolutions suivantes :

- 1re résolution : Le rapport moral et d'activité est rejeté par 0 voix contre, 3 voix pour et 17 voix abstention.
- 2e résolution : Le rapport financier est rejeté par 0 voix contre, 3 voix pour et 17 voix abstention.

Après avoir constaté que les comptes et l'exercice social avaient été détaillés seulement oralement, il a été demandé à ce qu'un nouveau vote ait lieu ultérieurement avec cette fois-ci communication d'éléments écrits.

Il sera fixé, dans les jours prochains, une nouvelle date d'Assemblée Générale ordinaire afin de voter les différentes résolutions rejetées ce jour.

Devra également être fixée une date d'AG extraordinaire afin de renouveler les statuts.

VOTE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il a été ensuite procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection des nouveaux administrateurs.

Les administrateurs élus ont accepté leurs fonctions.

Le conseil d'administration se compose donc des membres suivants :

Jozip Assamoi (Parent d'élève de CP et CE2)

Isabelle Crombez de Montmort (Parent d'élève de TPS / MS / CP)

Cyril Marchand (Parent d'élève de CM1)

Julie Deloison (Parent d'élève de CE1 et CM1)

Siham Benchrif (Parent d'élève de CM2)

Marina Alexandre (Parent d'élève de CE1)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

ELECTION DU BUREAU

Il a été ensuite procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection du nouveau bureau par les membres du conseil d'administration présents, ne pouvant pas y avoir de procuration pour l'élection du bureau:

Président: 2 candidats: Jozip assamoi élu avec 4 voix contre 3

Vice président: 2 candidats: Isabelle Crombez de Montmort élue avec 4 voix contre 3

Trésorier: 1 candidat: Cyril Marchand élu à l'unanimité

Secrétaire: 1 candidat: Julie Deloison élue à l'unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé des membres du bureau.